

# Le suivi des contrats de professionnalisation en Alsace en 2009

**Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), aux salariés à faible qualification et aux personnes handicapées. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.**

Malgré les difficultés conjoncturelles, le nombre de contrats de professionnalisation s'est maintenu au même niveau que 2008, soit 4 397 embauches.

La part des salariés à l'entrée (22%) et celle des jeunes issus du système scolaire (29%) ne varie pas par rapport à 2008, mais la part des demandeurs d'emploi régresse de 3 points (de 30% à 27%).

Comme en 2008, un quart des personnes ont plus de 25 ans. Cette proportion atteint 47% chez les demandeurs d'emploi et 76% parmi les personnes handicapées.

Le niveau moyen de formation des personnes à l'entrée en contrat de professionnalisation continue de progresser :

- 64% ont un niveau supérieur ou égal au Bac (59% en 2008),
- 27% ont un niveau supérieur ou égal à Bac+2 (22% en 2008).

Dans le même temps, de plus en plus de personnes préparent des formations de niveau supérieur :

- 36% de niveau bac (32% en 2008),
- 30% de niveau bac+2 et plus (26% en 2008).

Les formations de niveau CAP régressent de 10 points (de 37% à 27%) sur un an.

En 2008, le nombre d'inscrits dans les principales filières de formation avait baissé. L'année 2009 marque une réelle reprise des embauches, avec une hausse des effectifs pour ces filières. Ainsi, on a enregistré une augmentation de 18% pour la comptabilité, 23% pour la coiffure, 21% pour le secrétariat et 92% pour le domaine des ressources humaines et de la gestion du personnel.

Toutefois, les secteurs du transport et de la santé continuent de perdre des effectifs.

En 2009, les effectifs en contrat de professionnalisation ont progressé dans les zones d'emploi de Strasbourg, Sélestat, Guebwiller et Thann-Cernay.

Ce type de contrat s'inscrit dans une politique de formation et de recrutement des entreprises et favorise l'insertion professionnelle durable.

Bernard FATH  
Chargé d'études  
Service des études, des statistiques et de l'évaluation  
DIRECCTE Alsace

( PAGE 2  
Evolution des contrats en alternance depuis 2002

( PAGE 3  
Les situations à l'entrée en contrat de professionnalisation  
La situation avant le contrat  
Les diplômes possédés à l'entrée

( PAGE 4  
Les salariés en contrat de professionnalisation  
Les demandeurs d'emploi  
Les handicapés  
Types de qualification préparées  
Les formations préparées

( PAGE 10  
Les OPCA

( PAGE 12  
Les contrats de professionnalisation

( PAGE 12  
Note technique

# Évolution des contrats en alternance depuis 2002

## Contrats de qualification et contrats de professionnalisation

Jusqu'en 2004, les effectifs sont ceux du contrat de qualification. Depuis 2005, seul le contrat de professionnalisation est pris en compte.

Après une hausse des contrats de professionnalisation en 2008 (+8%), le nombre est resté quasiment stable en 2009 (-0.6%). Durant l'année 2009, 4 397 contrats de professionnalisation ont débuté en Alsace. Ils se répartissent majoritairement dans le Bas-Rhin (70% contre 30% dans le Haut-Rhin).

**4 397 contrats de professionnalisation ont débuté en 2009, en Alsace, soit une baisse de 0,6% par rapport à 2008.**

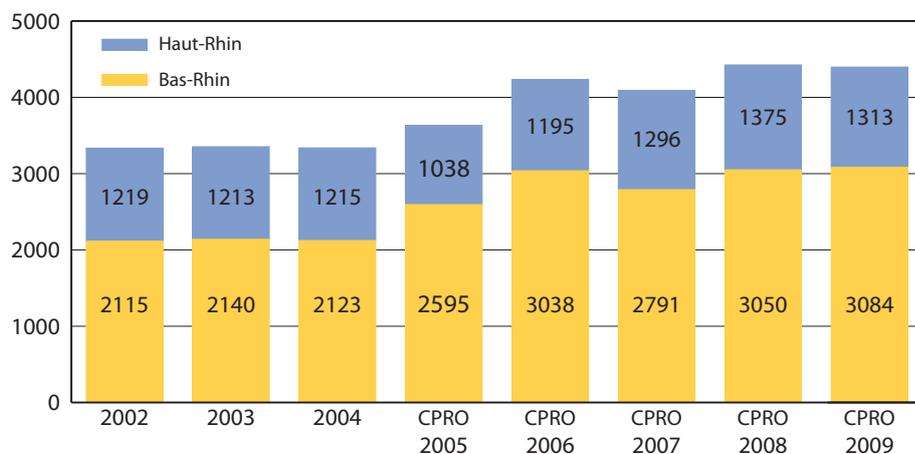
Evolution des contrats de qualifications (contrats de professionnalisation à partir de 2005)

	2002	2003	2004	CPRO 2005	CPRO 2006	CPRO 2007	CPRO 2008	CPRO 2009	ÉVOL. 07-08	ÉVOL. 08-09
Alsace	3334	3353	3338	3633	4233	4087	4425	4397	+8,3%	-0,6%
Bas-Rhin	2115	2140	2123	2595	3038	2791	3050	3084	+9,3%	+1,1%
Haut-Rhin	1219	1213	1215	1038	1195	1296	1375	1313	+6,1%	-4,5%
Hommes	1654	1597	1579	2069	2332	2037	2386	2252	+17,1%	-5,6%
Femmes	1680	1756	1759	1564	1901	2050	2039	2145	-0,5%	+5,2%

Source : base de données Alternance 1998-2007 - DDTEFP, EXTRAPRO 2009

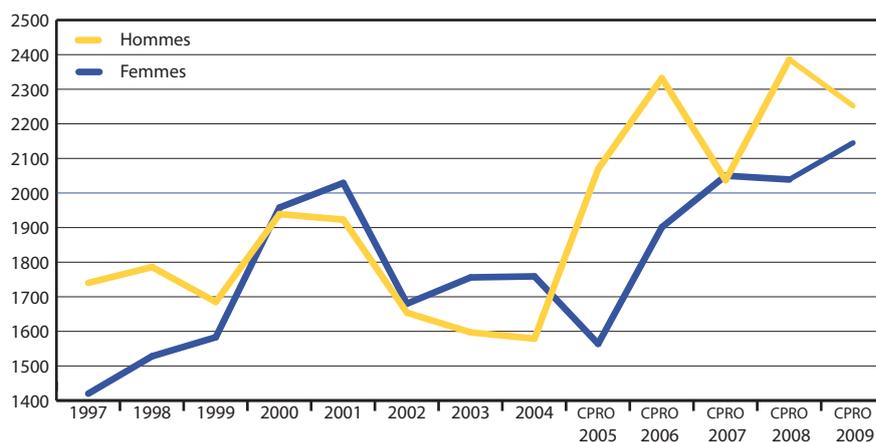
Evolution des contrats par département

En 2009, les effectifs des deux départements sont très proches de ceux de 2008. Contrairement aux hommes, qui sont en recul de 6% en 2009, les effectifs féminins progressent eux de 5%.



Evolution des contrats de professionnalisation par sexe

**Les effectifs féminins progressent de 5% en 2009.**



# Les situations à l'entrée en contrat de professionnalisation

Les élèves scolarisés et les étudiants sont les plus nombreux en contrat de professionnalisation en 2009.

En 2009, la part des scolaires reste identique, mais celle des demandeurs d'emploi régresse de 10%. Le nombre de salariés diminue également, ainsi que les

personnes issues d'un contrat aidé. En revanche, le nombre de personnes issues d'un contrat d'apprentissage progressent de 25%.

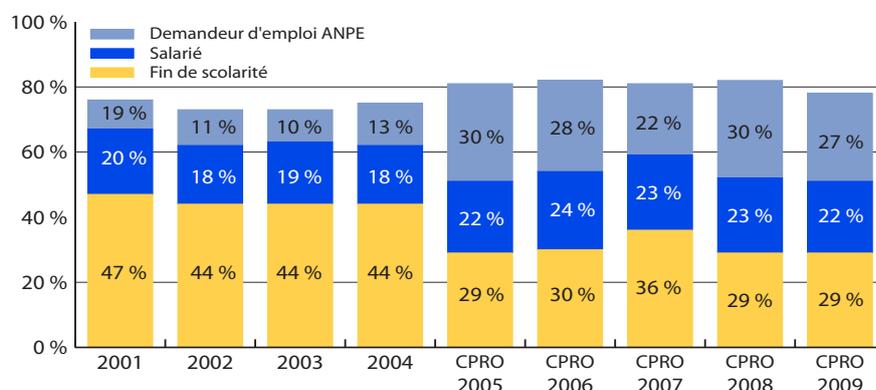
SITUATION AVANT	HOMMES		FEMMES		TOTAL		ÉVOLUTION 2008-2009
	NB	%	NB	%	NB	%	
Scolaire, universitaire	511	23%	769	36%	1280	29%	1%
Demandeur d'emploi inscrit ou non à l'ANPE	674	34%	527	26%	1201	27%	-10%
Salarié (y compris temporaire)	594	26%	388	19%	982	22%	-4%
Apprentissage	345	11%	336	14%	681	15%	25%
Stagiaire de la formation professionnelle	70	3%	50	3%	120	3%	1%
Inactivité	49	2%	62	2%	111	3%	21%
Contrat aidé : CAE, CAV, CIE, CIVIS	7	1%	12	1%	19	0%	-50%
<b>Total</b>	<b>2250</b>	<b>100%</b>	<b>2144</b>	<b>100%</b>	<b>4394</b>	<b>100%</b>	<b>-1%</b>

## Évolution annuelle de la situation des entrées en contrat

Les entrées en contrat de professionnalisation de demandeurs d'emploi ont diminué de trois points en 2009.

Depuis la mise en place du contrat de professionnalisation en 2005, on

constate une stabilité des trois principales composantes (effectifs entrés).

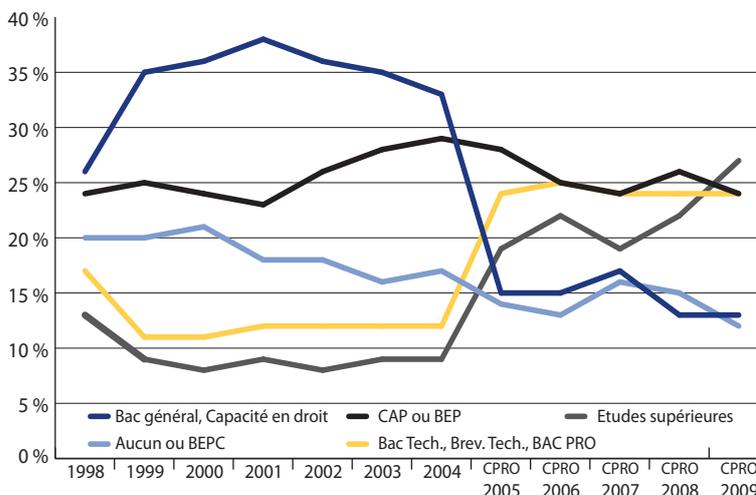


## Les diplômes possédés à l'entrée

Les inscriptions de niveau supérieur à bac+2 sont les plus nombreuses en 2009.

Le niveau moyen de formation des personnes à l'entrée continue de progresser. 59% disposaient d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au Bac en 2008. 64% disposent de ce niveau en 2009.

Les inscriptions avec un niveau supérieur (>bac+2) sont les plus nombreuses. La part des entrants « sans diplôme » (12%) est la plus faible depuis la création du contrat de professionnalisation.



42% des hommes débute avec un CAP ou sans diplôme.

Les femmes disposent majoritairement d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au Bac (69% contre 58% pour les hommes), mais sont moins nombreuses à débiter avec un CAP-BEP (22%

contre 27%). A l'inverse, les hommes débute plus souvent un contrat de professionnalisation avec un CAP-BEP ou sans diplôme (42% contre 31% pour les femmes).

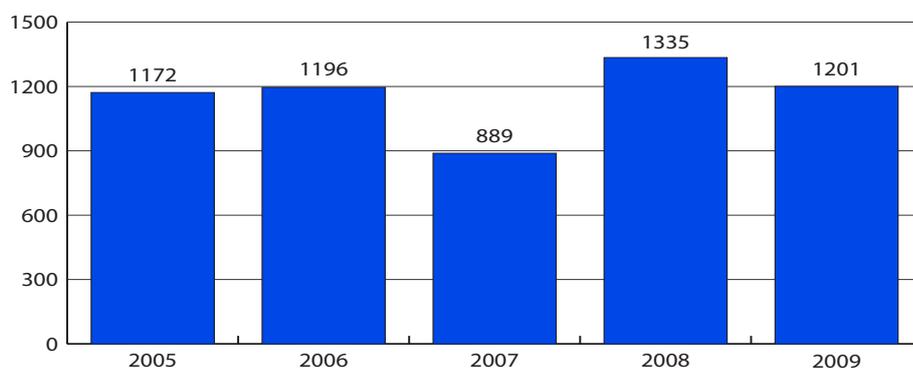
# Les salariés en contrat de professionnalisation

## Les demandeurs d'emploi entrés en contrat de professionnalisation

La part des demandeurs d'emploi est passée de 30% en 2008 à 27% en 2009.

Le nombre de demandeurs d'emploi entrés en contrat de professionnalisation a nettement progressé de 2007 à 2008 (+50%), mais en 2009 ils sont 10% de moins qu'un an auparavant.

En 2009, ils représentent 27% de l'ensemble des contrats de professionnalisation, soit trois points de moins qu'en 2008.



Les demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation sont plus âgés.

Les demandeurs d'emploi sont plus âgés que la moyenne des effectifs en contrat de professionnalisation. En effet, 42% d'entre eux ont plus que 25 ans (23%

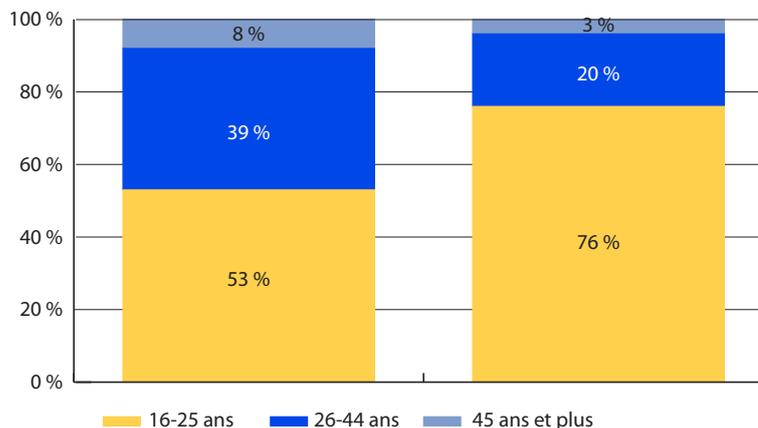
au total) et 7% ont plus de 45 ans (3% au total). La part des hommes est également plus importante (56% contre 51% pour l'ensemble)

### Répartition des demandeurs d'emploi par sexe, tranches d'âge et départements

TRANCHES D'ÂGE	DEMANDEURS D'EMPLOI								
	HOMMES		FEMMES		TOTAL		ENSEMBLE		
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
16-25 ans	Bas-Rhin	185	50%	183	50%	368	31%	2280	52%
	Haut-Rhin	152	56%	120	44%	272	23%	1079	25%
26-44 ans	Bas-Rhin	205	59%	140	41%	345	29%	703	16%
	Haut-Rhin	72	60%	49	40%	121	10%	196	4%
45 ans et plus	Bas-Rhin	45	63%	27	38%	72	6%	101	2%
	Haut-Rhin	15	65%	8	35%	23	2%	38	1%
Total	Bas-Rhin	435	55%	350	45%	785	65%	3084	70%
	Haut-Rhin	239	57%	177	43%	416	35%	1313	30%
	Alsace	674	56%	527	44%	1201	100%	4397	100%

Extrapro 2009

### Répartition des effectifs par tranches d'âge



# Les personnes handicapées en contrat de professionnalisation

**Le nombre de personnes handicapées en contrat de professionnalisation a nettement progressé en 2009.**

Le très faible nombre d'handicapés en contrat de professionnalisation ne doit pas faire oublier que le travail est la première priorité pour intégrer les personnes handicapées dans la société (enquête de l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des handicapés – septembre 2009). En effet, l'Adapt a rappelé les résultats d'un sondage Harris selon

lequel 46% des Français citent le travail comme facteur principal d'insertion, loin devant la possibilité de se déplacer librement (29%) et l'accessibilité aux lieux publics (24%).

La progression enregistrée en Alsace confirme la volonté d'intégrer les handicapés dans le milieu ordinaire.

## Répartition des handicapés par sexe et département

	2007			2008			2009			ÉVOL . 08-09
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	
Hommes	9	3	12	17	4	21	47	8	55	162 %
Femmes	8	2	10	8	5	13	12	7	19	46 %
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>59</b>	<b>15</b>	<b>74</b>	<b>118 %</b>

## L'âge des personnes handicapées en contrat de professionnalisation

**Les personnes handicapées en contrat de professionnalisation sont plus âgées**

Parmi les personnes handicapées seul un quart a moins de 26 ans (contre trois quarts des personnes en contrat de professionnalisation).

Ce contrat compte également peu de personnes de plus de 44 ans, hormis chez les handicapés et les demandeurs d'emploi.

Tranches d'âge	Personnes handicapées				Total	
	oui		non			
de 16 à 25 ans	18	24%	3341	77%	3359	76%
de 25 à 44 ans	33	45%	866	20%	899	20%
45 ans et plus	23	31%	116	3%	139	3%
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>100%</b>	<b>4323</b>	<b>100%</b>	<b>4397</b>	<b>100%</b>

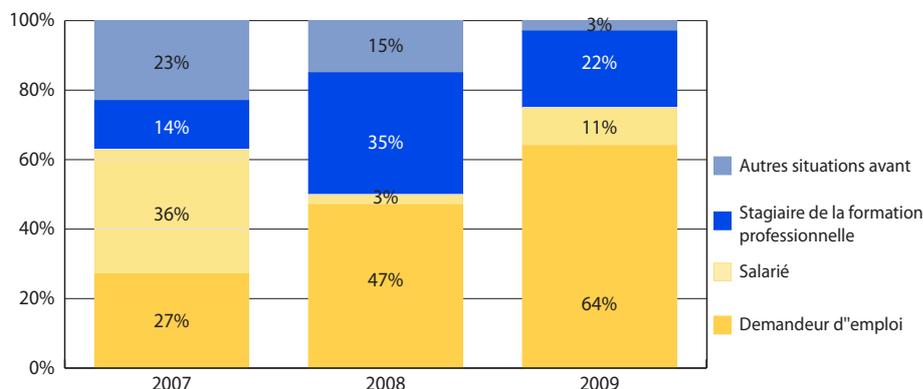
## La situation avant le contrat

**64% des personnes handicapées en contrat de professionnalisation étaient demandeurs d'emploi auparavant.**

Contrairement à 2007, où les handicapés en contrat de professionnalisation étaient principalement des salariés, en 2008 leur part a très nettement diminué au profit des demandeurs d'emploi et des

personnes stagiaires de la formation professionnelle.

En 2009, près de deux personnes handicapées sur trois sont issues d'une situation de chômage auparavant.



## Les formations préparées par les personnes handicapées

Les formations préparées par les personnes handicapées se distinguent très nettement de celles préparées généralement. En effet, 50% préparent une

formation de niveau CAP (27% en moyenne) et la moitié des formations préparées concernent le nettoyage (29%) et le commerce (21%).

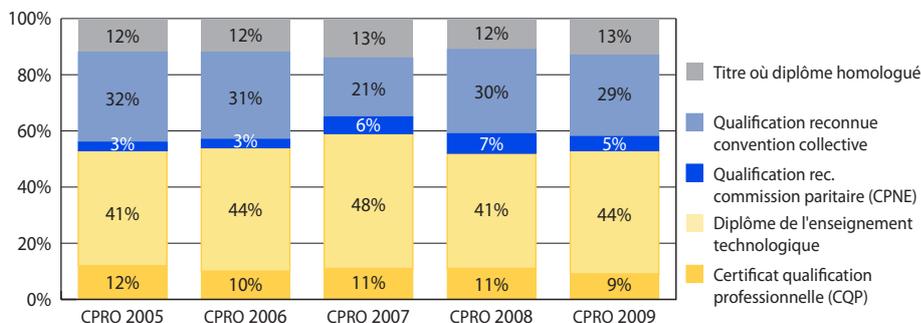
## Type de qualification préparée

**Les diplômes de l'enseignement technologique progressent en 2009.**

La reconnaissance obligatoire des qualifications, conjuguée à l'estimation des besoins de main-d'œuvre par les branches professionnelles a conduit à une refonte des qualifications préparées. Par rapport à 2008, on constate un

renforcement des diplômes de l'enseignement technologique et le recul des certificats de qualification professionnelle (CQP) et des qualifications reconnues par une CPNE.

**Types de qualification préparés en contrat de professionnalisation**



## Les formations préparées de niveau BTS

**Les effectifs de BTS tertiaire en contrat de professionnalisation ont diminué de 2% en 2009.**

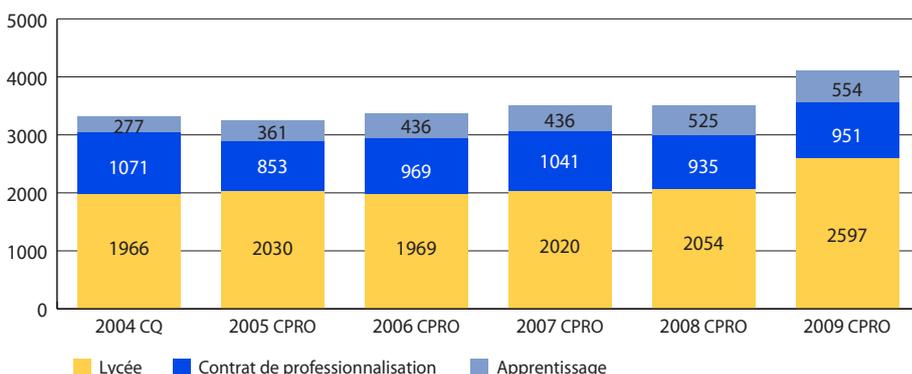
Depuis la mise en place du contrat de professionnalisation, les effectifs des classes de BTS tertiaire progressaient. Mais l'année 2008 a été marquée par un recul de 10% pour l'ensemble des

filiales. L'année 2009 enregistre à nouveau un solde positif, notamment pour les BTS « négociation et relation client » et « assistant de gestion PME PMI ».

Principaux BTS concernés par les contrats de professionnalisation	FORMATION INITIALE <sup>1</sup>				CPRO <sup>2</sup>		TOTAL GENERAL
	LYCEE	APPREN-TISSAGE	TOTAL	EVOL. SUR UN AN	TOTAL	EVOL. SUR UN AN	
BTS commerce international	120	10	130	+11%	11	-15%	141
BTS management des unités com.	243	98	341	+5%	285	+1%	626
BTS Négociation et relation client	109	119	228	+5%	170	+24%	398
BTS comptabilité et gestion	309	27	336	+5%	45	-4%	381
BTS assistant de gestion PME PMI	115	133	248	+2%	280	+9%	528
BTS assistant de manager	209	45	254	-13%	30	-33%	284
BTS informatique de gestion	94	20	114	+15%	17	-26%	131
<b>Total</b>	<b>1199</b>	<b>452</b>	<b>1651</b>	<b>+2%</b>	<b>838</b>	<b>+4%</b>	<b>2489</b>
<b>Total BTS tertiaire</b>	<b>2043</b>	<b>554</b>	<b>2597</b>	<b>+1%</b>	<b>951</b>	<b>+2%</b>	<b>3548</b>
<b>Total des 1ère année BTS en 2008</b>	<b>3031</b>	<b>898</b>	<b>3929</b>	<b>+2%</b>	<b>982</b>	<b>+4%</b>	<b>4911</b>

1 : Source : Rectorat - Effectifs des premières années de BTS tertiaires en 2009 • 2 : Source : Extrapro 2009

**Evolution des effectifs de BTS tertiaire 1ère année**



# Les formations préparées

**Contrairement à 2008, plusieurs domaines de spécialité aux effectifs importants, ont progressé en 2009.**

Les dix premiers domaines de spécialité, qui appartiennent tous au secteur tertiaire, regroupent 75% des effectifs en 2009.

- Le commerce reste toujours le domaine de formation regroupant le plus de personnes en contrat de professionnalisation (36%), mais la progression des effectifs est ralentie en 2009 (+3% contre +43% en 2008).

- La comptabilité et la coiffure, qui avaient subi d'importants reculs en 2008, retrouvent une tendance positive en 2009.

- Le transport, qui avait beaucoup progressé (+ 110% depuis 2005) enregistre en 2009 sa deuxième année de baisse

(-41% et -5% en 2008).

- Le secrétariat progresse de 21% en 2009, après une baisse de 4% en 2008.

- Le domaine «ressources humaines, gestion du personnel...» connaît un très fort développement continu depuis 2006 (+438%).

- Le domaine de la finance qui comptait 233 personnes en 2006, enregistre un recul de 52% sur les trois dernières années.

- Le domaine de la santé est en baisse pour la troisième année consécutive (-11% en 2007, -45% en 2008 et -8% en 2009).

- L'informatique progresse régulièrement depuis quatre ans.

DOMAINE DE SPÉCIALITÉ	NIVEAU DE FORMATION					TOTAL	%	ÉVOLUTION 2008-2009
	> BAC+2	BAC+2	BAC-BP	CAP-BEP	V Bis			
Commerce, vente	123	388	709	288	66	1574	35,8%	+3%
Comptabilité, gestion	59	111	192	14	2	378	8,6%	+18%
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	0	2	14	196	7	219	5,0%	+23%
Transport, manutention, magasinage	8	26	53	70	41	198	4,5%	-41%
Secrétariat, bureautique	14	22	111	22	4	173	3,9%	+21%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	33	92	11	4	0	140	3,2%	+92%
Finances, banque, assurances	36	55	37	1	0	129	2,9%	-15%
Santé	8	20	54	35	5	122	2,8%	-8%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission	18	47	33	2	1	101	2,3%	+22%
Accueil, hôtellerie, tourisme	2	6	54	25	6	93	2,1%	+26%
Bâtiment : construction et couverture	1	4	7	64	14	90	2,0%	+3%
Technologies industrielles fondamentales	8	8	10	24	24	74	1,7%	+23%
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	10	8	25	21	8	72	1,6%	+7%
Spécialités pluritechnologiques, mécanique-electricité	1	10	14	32	8	65	1,5%	-42%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	11	16	31	0	0	58	1,3%	+5%
Animation culturelle, sportive et de loisirs	2	10	12	28	2	54	1,2%	+59%
Travail social	2	5	27	18	2	54	1,2%	-16%
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	3	3	5	38	3	52	1,2%	-10%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	5	5	6	31	4	51	1,2%	-20%
Energie, génie climatique	1	3	8	24	4	40	0,9%	-15%
Spécialités plurivalentes des services	3	10	21	5	1	40	0,9%	+25%
Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux)	0	0	7	24	4	35	0,8%	+35%
Moteurs et mécanique auto	1	2	0	23	5	31	0,7%	+24%
Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	2	4	7	15	3	31	0,7%	+63%
Mines et carrières, génie civil, topographie	1	4	6	14	5	30	0,7%	-30%
Structures métalliques	0	0	2	23	4	29	0,7%	+16%
Transformations chimiques et apparentés	3	7	13	5	0	28	0,6%	-43%
Bâtiment : finitions	1	4	0	12	9	26	0,6%	+8%
Aménagement paysager	2	4	5	7	2	20	0,5%	+33%
Electricité, électronique	1	3	4	12	0	20	0,5%	-50%
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	10	3	2	5	0	20	0,5%	+67%
Journalisme et communication	3	4	6	2	0	15	0,3%	+7%
Plasturgie, matériaux composites	1	1	3	2	5	12	0,3%	-66%
Spécialités plurivalentes de la communication	8	3	0	1	0	12	0,3%	n.d.
Enseignement, formation	0	3	4	4	0	11	0,3%	-48%
Productions animales, élevage spécialisé, soin aux animaux	0	0	4	6	0	10	0,2%	n.d.
Travail du bois et de l'ameublement	0	0	3	7	0	10	0,2%	-83%
Autres formations	34	50	104	75	17	280	6,4%	n.d.
<b>Nb par niveau de formation</b>	<b>415</b>	<b>943</b>	<b>1604</b>	<b>1179</b>	<b>256</b>	<b>4397</b>	<b>100,0%</b>	
<b>% par niveau de formation</b>	<b>9%</b>	<b>21%</b>	<b>36%</b>	<b>27%</b>	<b>6%</b>	<b>100%</b>		

Source : EXTRAPRO 2009

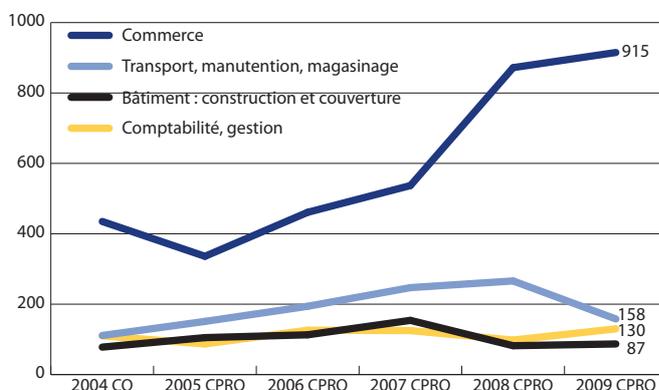
## Les formations préparées par les hommes

DOMAINE DE SPÉCIALITÉ	NIVEAU DE FORMATION					TOTAL	%	ÉVOLUTION 2008-2009
	> BAC+2	BAC+2	BAC-BP	CAP-BEP	V Bis			
Commerce, vente	81	387	250	166	31	915	40,6%	+5%
Transport, manutention, magasinage	5	39	19	58	37	158	7,0%	-41%
Comptabilité, gestion	38	44	42	6	-	130	5,8%	+33%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission	13	31	44	1	1	90	4,0%	+23%
Bâtiment : construction et couverture	1	6	4	62	14	87	3,9%	+6%
Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité	1	13	10	28	7	59	2,6%	+269%
Technologies industrielles fondamentales	3	5	5	18	23	54	2,4%	+6%
Finances, banque, assurances	13	12	21	-	-	46	2,0%	-15%
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	3	3	1	30	2	39	1,7%	-17%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	4	4	-	27	3	38	1,7%	-14%
Energie, génie climatique	1	8	2	23	4	38	1,7%	-17%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	7	3	18	3	-	31	1,4%	+121%
Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux)	-	5	-	21	4	30	1,3%	+43%
Moteurs et mécanique auto	1	-	2	22	5	30	1,3%	+25%
Autres domaines	45	136	84	198	44	406	18,0%	n.d.
<b>Nb par niveau de formation</b>	<b>216</b>	<b>696</b>	<b>502</b>	<b>663</b>	<b>175</b>	<b>2252</b>	<b>100,0%</b>	

Evolution des quatre principaux domaines de spécialité qui regroupent 60 % des hommes en contrat de professionnalisation en 2009

### Le domaine du transport est en fort recul en 2009.

La plupart des domaines de spécialité qui comptent le plus d'hommes en 2009 progressent. Seul le transport enregistre un recul important (-41%) après trois ans de croissance.



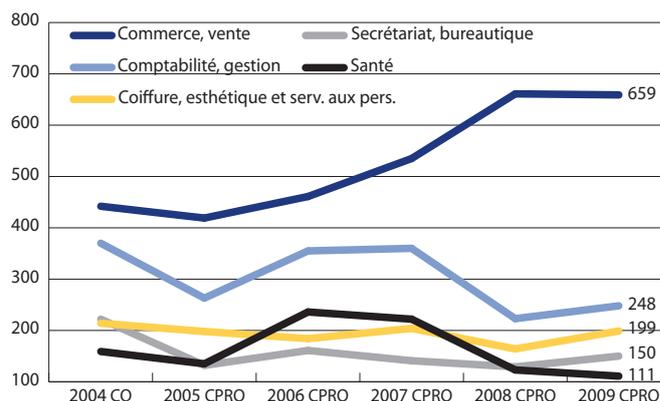
## Les formations préparées par les femmes

DOMAINE DE SPÉCIALITÉ	NIVEAU DE FORMATION					TOTAL	%	ÉVOLUTION 2008-2009
	> BAC+2	BAC+2	BAC-BP	CAP-BEP	V Bis			
Commerce, vente	42	138	322	122	35	659	30,7%	-0%
Comptabilité, gestion	21	69	148	8	2	248	11,6%	+11%
Coiffure, esthétique et autres spécialités des serv. aux personnes	2	12	178	7	-	199	9,3%	+21%
Secrétariat, bureautique	12	15	100	19	4	150	7,0%	+16%
Santé	8	16	50	32	5	111	5,2%	-10%
Ressources humaines, gestion du pers., gestion de l'emploi	26	74	8	1	-	109	5,1%	+85%
Finances, banque, assurances	23	34	25	1	-	83	3,9%	-15%
Accueil, hôtellerie, tourisme	1	5	44	14	6	70	3,3%	+25%
Autres domaines	67	88	198	139	24	516	24,1%	
<b>Nb par niveau de formation</b>	<b>200</b>	<b>441</b>	<b>907</b>	<b>514</b>	<b>83</b>	<b>2145</b>	<b>100,0%</b>	
<b>% par niveau de formation</b>	<b>9%</b>	<b>21%</b>	<b>42%</b>	<b>24%</b>	<b>4%</b>	<b>100%</b>		

Evolution des cinq principaux domaines de spécialité qui regroupent trois femmes sur quatre en contrat de professionnalisation en 2009

### Le commerce reste stable en 2009.

Le plupart des domaines importants progressent en 2009, notamment les ressources humaines (+85%). Les baisses proviennent des domaines de la santé (10%) et de la finance (15%).



## Répartition des salariés en contrat de professionnalisation en fonction du niveau de formation préparée.

Les hommes comme les femmes s'orientent vers un nombre restreint de spécialités de formation, notamment le commerce.

Quel que soit le sexe et le niveau de formation préparé, les personnes s'orientent toujours vers les spécialités du commerce.

Le nombre de domaines de formation par

niveau est restreint, hormis au niveau CAP-BEP, ou plus de la moitié des hommes préparent d'autres spécialités. Les femmes préparent essentiellement des formations du secteur tertiaire.

Par sexe	Par niveau de formation préparé	Par domaine de formation*	Nb	
Hommes 51% 2252	<b>&gt;BAC+2</b> 9 %	1 Commerce, vente 39%	206	
		2 Comptabilité, gestion 18%		
		3 Finances, banque, assurances 6%		
		4 Informatique 6%		
	70%			480
	<b>BAC+2</b> 30 %	1 Commerce, vente 52%		
		2 Informatique 9%		
		3 Comptabilité, gestion 9%		
		4 Finances, banque, assurances 4%		
	74%			665
<b>BAC, BP</b> 21 %	1 Commerce, vente 58%			
	2 Comptabilité, gestion 7%			
	3 Transport, manutention, magasinage 6%			
	4 Informatique 5%			
75%			663	
<b>CAP-BEP</b> 28 %	1 Commerce, vente 25%			
	2 Bâtiment : construction et couverture 9%			
	3 Transport, manutention, magasinage 9%			
	4 Nettoyage, assainissement, protection de vironnement 5%			
48%			167	
<b>Niveau 5-bis</b> 7 %	1 Transport, manutention, magasinage 22%			
	2 Commerce, vente 19%			
	3 Technologies industrielles 14%			
	4 Bâtiment : construction et couverture 8%			
63%			Femmes 49% 2145	
<b>&gt;BAC+2</b> 9 %	1 Commerce, vente 22%	191		
	2 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi 14%			
	3 Finances, banque, assurances 12%			
	4 Comptabilité, gestion 11%			
59%				420
<b>BAC+2</b> 21 %	1 Commerce, vente 33%			
	2 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi 18%			
	3 Comptabilité, gestion 16%			
	4 Finances, banque, assurances 8%			
75%			865	
<b>BAC, BP</b> 43 %	1 Commerce, vente 37%			
	2 Comptabilité, gestion 17%			
	3 Secrétariat, bureautique 12%			
	4 Santé. 6%			
72%			490	
<b>CAP-BEP</b> 24 %	1 Coiffure, esthétique et spécialités des services aux personnes 36%			
	2 Commerce, vente 25%			
	3 Santé 7%			
	4 Spécialités sanitaires et sociales 4%			
72%			78	
<b>Niveau 5-bis</b> 4 %	1 Commerce, vente 45%			
	2 Coiffure, esthétique et spécialités des services aux personnes 9%			
	3 Spécialités sanitaires et sociales 9%			
	4 Accueil, hôtellerie, tourisme 8%			
71%				

(\*) Dans cette colonne seuls les critères les plus importants ont été sélectionnés, d'où la somme inférieure à 100%

**Note de lecture :** 49% des contrats de professionnalisation sont préparés par des femmes, 43% préparent une formation de niveau Bac. 17% de celles-ci préparent un diplôme dans la comptabilité.

## Les OPCA

**Le FAFTT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire) enregistre une baisse de 64% en 2009.**

Globalement, sur les treize premiers OPCA qui regroupent 80% des salariés en contrat de professionnalisation, la plupart enregistrent des hausses, notamment le FAFIEC (+94%). A l'inverse, l'OPCA Transports (-38%) et le FAFTT -Fonds d'assurance for-

mation du travail temporaire- (-64%) subissent des reculs importants. Il peut exister des évolutions différentes entre les secteurs d'activité des entreprises et des OPCA de branche, du fait de l'activité des OPCA interprofessionnels.

### Les contrats de professionnalisation par OPCA en 2009

ORGANISME	SECTEUR D'ACTIVITÉ	BAS-RHIN	HAUT-RHIN	ALSACE	PAR SECTEUR	EVOL. 2008-2009
AGEFOS PME	interprofessionnel	578	234	812	<b>18,5%</b>	+9,4%
INTERGROS	commerce de gros et commerce international	526	35	561	<b>12,8%</b>	+0,4%
FORCO	commerce et distribution	256	194	450	<b>10,2%</b>	+24,0%
OPCAIM	métallurgie	167	143	310	<b>7,1%</b>	+15,2%
FAFIEC	ingénierie, études, conseil informatique	123	55	178	<b>4,0%</b>	+93,5%
OPCAMS	salariés de l'artisanat, des métiers et des services	117	58	175	<b>4,0%</b>	+19,9%
AREF	BTP	124	32	156	<b>3,5%</b>	-8,2%
OPCA TRANSPORTS	transports routiers et fluviaux, ag. de voyage, tourisme	86	64	150	<b>3,4%</b>	-37,8%
FAFIH	hôtellerie, restauration, cafés	118	28	146	<b>3,3%</b>	+13,2%
ANFA	services de l'automobile	80	63	143	<b>3,3%</b>	-0,7%
OPCA PL	professions libérales sauf expert comptable	108	32	140	<b>3,2%</b>	+17,6%
FAFSAB	entreprises artisanales du BTP	85	42	127	<b>2,9%</b>	+46,0%
FAFTT	travail temporaire, intérim	56	51	107	<b>2,4%</b>	-64,2%
PROMOFAP unifaf	branches sanitaire et médico-sociale et sociale	61	33	94	<b>2,1%</b>	-22,3%
OPCA-C2P	industrie chimique, pétrole, pharmacie	68	25	93	<b>2,1%</b>	-4,1%
AFDAS	salariés du spectacle	53	33	86	<b>2,0%</b>	+38,7%
UNIFORMATION	entreprises de l'écon. sociale (coop. mutual. asso.)	69	14	83	<b>1,9%</b>	-4,6%
OPCALIA	interprofessionnel (anciennement CAREG+OPCIB)	52	30	82	<b>1,9%</b>	-21,9%
FAF PROPLETE	propreté	57	18	75	<b>1,7%</b>	+21,0%
OPCAD	com. de l'alim. de détail (pât. boul. bouch. pois.)	45	13	58	<b>1,3%</b>	-7,9%
FAFSEA	exploitations et entreprises agricoles	34	14	48	<b>1,1%</b>	+37,1%
AGEFAFORIA	agro-alimentaire	34	8	42	<b>1,0%</b>	+5,0%
OPCASSUR	sociétés d'assurances, cabinets de courtage	34	6	40	<b>0,9%</b>	+48,1%
FORTHAC	industrie de la chaus., du textile et de l'habillement	27	9	36	<b>0,8%</b>	+50,0%
OPCA BANQUES	entrep. relevant de l'ass. française des banques	24	8	32	<b>0,7%</b>	+52,4%
PLASTIFAF	transformation des matières plastiques	12	19	31	<b>0,7%</b>	-49,2%
FAF Sécurité Sociale	sécurité sociale	22	0	22	<b>0,5%</b>	n.d.
OPCA2	Coopératives agricoles	6	15	21	<b>0,5%</b>	n.d.
AUVICOM	télécommunication	20	0	20	<b>0,5%</b>	-77,0%
FORCEMAT	carrières, matériaux pour la construction et l'industrie	12	2	14	<b>0,3%</b>	-36,4%
Habitat-Formation	secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménag.	7	6	13	<b>0,3%</b>	-35,0%
OPCIBA	bois et ameublement (industries)	7	5	12	<b>0,3%</b>	+20,0%
Autres OPCA	autres secteurs d'activité	16	24	40	<b>0,9%</b>	-29,8%
<b>Total</b>		<b>3084</b>	<b>1313</b>	<b>4397</b>	<b>100,0%</b>	<b>-0,6%</b>

Source : EXTRAPRO 2009

Les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) sont agréés pour la collecte de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle, notamment des fonds affectés aux

contrats en alternance.

La loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie du 4 mai 2004 remplace le 0,4% alternance par un versement de 0,5% de la masse salariale, pour

les entreprises de plus de 10 salariés. Les sommes ainsi collectées, financent les formations dans le cadre des contrats et périodes de professionnalisation.

## Les contrats de professionnalisation par zone d'emploi

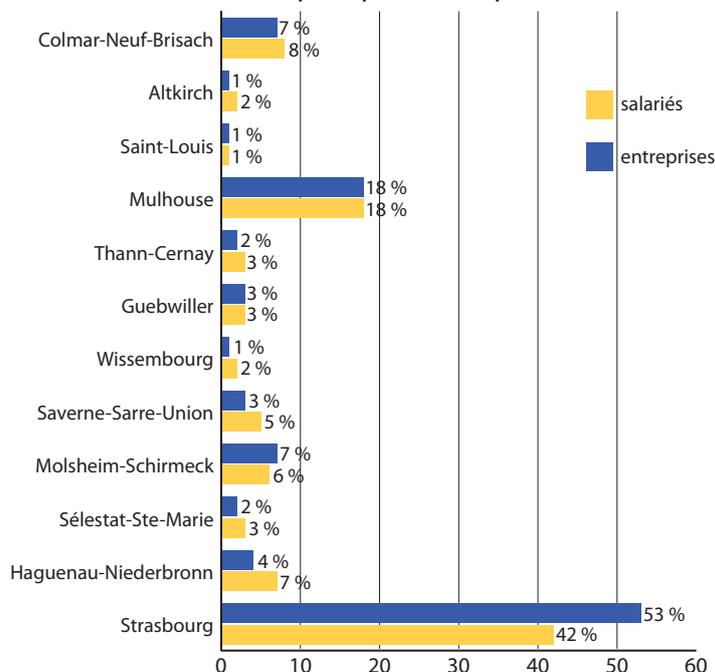
**Strasbourg et Mulhouse concentrent 60% des personnes en contrat de professionnalisation et 71% des entreprises.**

En 2009, 60% des salariés en contrat de professionnalisation proviennent des zones d'emploi de Strasbourg (42%) et de Mulhouse (18%). La concentration des entreprises qui accueillent les salariés est encore plus importante, puisque Strasbourg et

Mulhouse regroupent près de 71% des personnes en contrat de professionnalisation.

Dans les zones d'emploi de Haguenau et de Saverne, les salariés travaillent souvent dans une entreprise en dehors de leur zone d'emploi de résidence.

Répartition des salariés et des entreprises par zone d'emploi

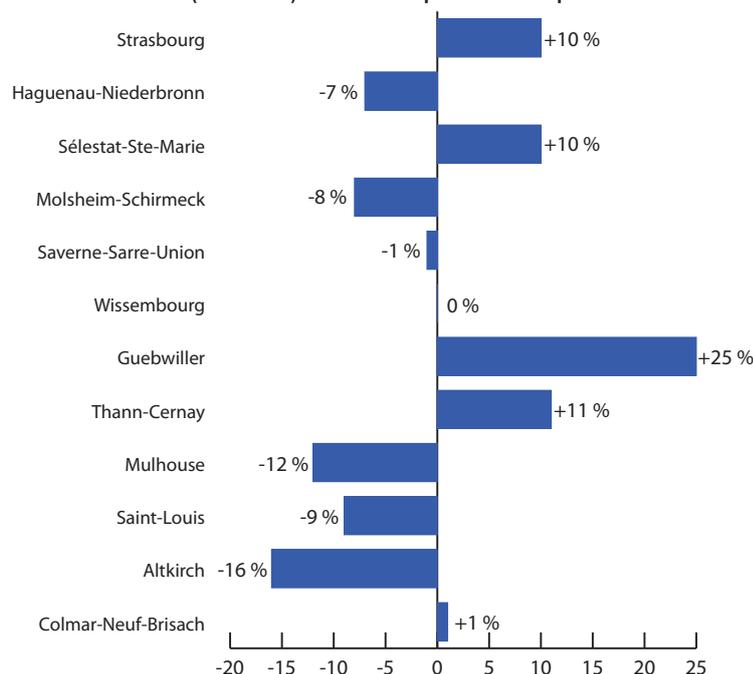


**Les effectifs progressent dans quatre zones d'emploi sur douze.**

La stabilité du nombre de contrats de professionnalisation en Alsace en 2009, par rapport à 2008, est essentiellement due à la progression des effectifs dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Cette augmentation compense en grande partie la baisse de 12% dans la zone d'emploi de Mulhouse et les reculs d'effectifs constatés dans les autres zones d'emploi.

Evolution annuelle (2008/2009) des effectifs par zone d'emploi



# Les contrats de professionnalisation

Ce dispositif est entré en vigueur à partir du 1er octobre 2004.

La circulaire DGEFP n°2007/21 du 23 juillet 2007 présente en détail l'ensemble de la réglementation relative aux contrats de professionnalisation (bénéficiaires, procédure, règles applicables en cas de succession de contrats...), chaque point de la réglementation étant accompagné d'une partie « questions/réponses » qui le précise.

## Les personnes concernées

- Les jeunes de moins de 26 ans.
- Les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, dès leur inscription à Pôle Emploi.
- Les bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

## Objectifs

Quel que soit le niveau de formation initial de ces personnes, il s'agit de leur permettre d'accéder au métier souhaité

- soit par l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue,
- soit par l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel.

## Durée

L'action de professionnalisation dure au minimum 6 mois. Elle peut aller jusqu'à 24 mois si son bénéficiaire ne possède aucune qualification professionnelle reconnue ou si la certification visée l'exige.

## Nature du contrat

Quelle que soit sa durée, cette action de professionnalisation s'effectue soit sur un CDD (renouvelable une fois à certaines condi-

## NOTE TECHNIQUE

### Objectifs

Cette étude a un double but : éclairer les acteurs de l'emploi et de la formation sur le fonctionnement et les caractéristiques du contrat de professionnalisation en Alsace et susciter les questions qui peuvent en résulter. C'est la huitième étude annuelle sur les contrats en alternance en Alsace.

### Méthodologie

L'étude entreprise en 2010 porte sur les contrats de professionnalisation qui ont débuté en 2009. Cette approche de comptage évite les différences liées aux périodes de réception des dossiers. En effet, la date de début d'un contrat devient une donnée effective seulement lorsque le contrat a réellement commencé. Elle est donc plus apte à traduire la réalité. Pour une meilleure compréhension territoriale, la plupart des tableaux sont déclinés au niveau départemental. L'exploitation repose sur les données issues du système national EXTRAPRO (site de dépôt et de consultation des contrats de professionnalisation).

*« La DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) d'Alsace est née le 15 février 2010 de la fusion de la DRTEFP, des DDTEFP, du niveau régional de la DRCCRF, de la partie développement industriel et métrologie de la DRIRE, de la DRCE, de la DRCA, de la DRT, et du CRIE. Elle a pour mission d'accompagner le développement des entreprises et de favoriser leur compétitivité, l'emploi et les compétences, tout en veillant aux conditions et au respect des réglementations du travail et en assurant la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs »*

## Repères : synthèses - ISSN : 1275-9457

Directeur de la publication : **Daniel MATHIEU**

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
6, rue Gustave Adolphe Hirn - 67085 Strasbourg Cedex  
Tél.: 03.88.15.43.00 - Fax : 03.88.15.43.43

Etude réalisée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
**Service ESE, Bernard FATH**